

Il est recommandé d'utiliser ce formulaire lors du dépôt d'un acte de procédure accompagné d'ANNEXES ou de PREUVES auprès de la chambre de recours de l'Agence européenne des produits chimiques dans le cadre d'une procédure de recours au sens des articles 91 à 93 du règlement (CE) n° 1907/2006.

Veuillez noter que ce formulaire ne peut être déposé seul. Il doit toujours être accompagné des annexes/preuves décrites dans le présent document. Une Feuille de preuves distincte doit être utilisée pour chaque preuve.

Veuillez lire les points 56 à 62 des «**Instructions pratiques pour les parties aux procédures de recours devant la chambre de recours de l'Agence européenne des produits chimiques**» avant de compléter ce formulaire.

Il est possible de télécharger la dernière version des instructions pratiques, de ce formulaire et de la feuille de preuves sur le site internet de l'ECHA [YhXY`Yg`Vta d`fhYf`{`"E`WUb`"G`j`j`ci`g`Vta d`fhYn`W`Zcfa`i`U`j`fY`{`"U`a`U`j`b`z`j`Yi`j`"Yn`f`W`j`fY`"j`j`V`Ya`Ybh`{`"E`b`W`Y`V`Yi`Y`ci`"bc`j`fY`"}`](http://echa.europa.eu)

## TABLEAU DES ANNEXES

<p><b>A-</b>                    <b>-</b></p> <p>(Numéro du recours, si déjà notifié)</p>	<p>(Référence de la décision de l'ECHA attaquée, en l'absence du numéro du recours)</p>
--	---

### Informations générales

#### PERSONNE INTRODUISANT LE DOCUMENT

Nom (entité juridique ou prénom et nom):

#### Liste des annexes

<b>NUMÉRO DE L'ANNEXE</b>	<b>NOM ET TYPE D'ANNEXE</b> Chaque annexe doit être numérotée, répertoriée et décrite individuellement. Veuillez indiquer par «oui» ou par «non» si l'annexe est présentée en tant que preuve. Dans l'affirmative, veuillez également remplir une FEUILLE DE PREUVES séparée.	<b>PREUVE</b> Oui / Non

